



Un projet partagé

LE PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE



Révision du Plan Local d'Urbanisme communautaire

Le projet de révision du PLU a été arrêté le 13 octobre 2022
par délibération du Conseil communautaire

Le dossier complet est consultable :

→ En version numérique sur le site internet <https://www.cu-alencon.fr/>
rubrique Urbanisme

→ En version papier dans les lieux suivants :

Siège de la CUA, Immeuble de la Rotonde, 6-8 rue des Filles Notre Dame, 61000 ALENCON, du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Mairie d'Arçonnay, 7 rue des Sorbiers, 72610 ARCONNAY, du lundi au vendredi de 8H30 à 11H45 et de 15H00 à 17H45

Mairie d'Ecouves, Le Bourg, Radon, 61250 ECOUVES, le mardi et le vendredi de 14H00 à 18H00 ; le mercredi de 10H00 à 12H15

Mairie de Saint-Denis-sur-Sarthon, 10 place de la Mairie, 61420 SAINT-DENIS-SUR-SARTHON, le lundi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 ; le mercredi et le vendredi de 13H30 à 17H00

Mairie de l'Orée d'Ecouves, Le Bourg, Livaie, 61420 L'OREE D'ECOUVES, le lundi de 13H00 à 18H00 ; le mardi et le vendredi de 9H00 à 12H00

Mairie de Villeneuve-en-Perseigne, 16 rue de la Forêt de Perseigne, 72600 VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE, le lundi de 9H00 à 12H00, le mardi de 9H00 à 18H00, le mercredi de 9H00 à 17H30 ; le jeudi et le vendredi de 9H00 à 17H00

Informations

www.cu-alencon.fr
Service Planification Prospectives au 02 33 32 41 07

CUA Communauté
Urbaine
d'Alençon
www.cu-alencon.fr